



SUBVENTION COMMUNALE

POUR LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Formulaire de demande

Afin d'encourager la transition énergétique sur son territoire, votre Commune propose un soutien financier aux propriétaires engagés dans un processus d'installation photovoltaïque. Cette subvention est calculée selon la taille de votre centrale et représente 200 CHF/kWc de panneaux photovoltaïques installés, en complément de la subvention fédérale.

Dès que votre installateur aura terminé les travaux et certifié votre installation, la Commune sera en mesure de vous verser le montant de cette subvention sur le compte bancaire que vous aurez indiqué ci-dessous. Attention : un délai de plusieurs mois peut s'écouler entre la fin des travaux et la certification de votre installation. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre installateur qui s'occupera des démarches pour vous.

La subvention est versée, en principe, dans un délai de 60 jours à compter de la réception du dossier.

Propriétaire de l'installation

Nom et prénom	:	_____
Adresse	:	_____
	:	_____
N° téléphone	:	_____
E-mail	:	_____
Nom de la banque	:	_____
N° IBAN	:	_____
Nom de la/du titulaire du compte	:	_____

Installation photovoltaïque

Adresse de l'installation si différente de l'adresse ci-dessus :

Puissance (kWc) :

Nom de l'installateur :

Agrandissement installation existante oui ☐

Date :

Signature :

A compléter par la Mairie et remettre au service Comptabilité, avec copie de la facture

Montant de la subvention :

Formulaire remis le :

Signature admin. :

Signature compta. :

N° compte : 6290.101.36370.100